

N° 219

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1978-1979

Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 janvier 1979.
Enregistrée à la Présidence du Sénat le 1^{er} mars 1979.

PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE

*tendant à renforcer le contrôle en matière d'incompatibilités
parlementaires.*

PRÉSENTÉE

PAR M. Hector VIRON, Mme Danielle BIDARD, MM. Serge BOUCHENY, Fernand CHATELAIN, Raymond DUMONT, Jacques EBERHARD, Gérard EHLERS, Pierre GAMBOA, Jean GARCIA, Bernard HUGO, Paul JARGOT, Charles LEDERMAN, Fernand LEFORT, Anicet LE PORS, Mme Hélène LUC, MM. James MARSON, Louis MINETTI, Jean OOGHE, Mme Rolande PERLICAN, MM. Marcel ROSETTE, Guy SCHMAUS, Camille VALLIN, Marcel GARGAR,

Sénateurs.

NOTA : Cette proposition de loi organique a été retirée par son auteur le 6 mai 1980.

(Renvoyée à la commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le Règlement.)

Incompatibilités parlementaires.

Imprimerie du Sénat.